

**Colloque International
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse**

24-27 mai 2011

**Organisé par le Centre Norbert Elias (EHESS, CNRS, UAPV), Le
laboratoire Georges Friedmann (Paris 1-CNRS), le LHIVIC (EHESS) et le
GRANEM (U. d'Angers)**

**avec le soutien du programme ANR « Formes et mutations de la
communication »**

**Travail et création artistique en régime numérique :
Images et Sons**

I/ Thématique du colloque :

Les mutations induites par les technologies numériques (en particulier internet et la téléphonie mobile) nourrissent aujourd'hui une abondante littérature : s'agissant du champ culturel, ces travaux portent essentiellement sur la réorganisation du secteur industriel et l'adoption de nouveaux modèles économiques d'une part, et sur les formes inédites de réception et d'usage des contenus numériques par des publics amenés à endosser les rôles - traditionnellement dissociés - de producteurs, prescripteurs, diffuseurs, consommateurs, d'autre part. Ces recherches se sont notamment centrées sur l'enjeu que représentait le numérique pour l'organisation des filières et ses principaux acteurs, sur la répartition de la valeur et les modes de rémunération – avec la question cruciale des évolutions du droit d'auteur -, sur les nouvelles stratégies de promotion et de distribution, sur les spécificités structurelles de chaque secteur (musique, cinéma, photographie, livre...). Elles ont ainsi pris en compte les caractéristiques

économiques de la demande de biens culturels et des déterminants de la consommation, insistant en particulier sur la question du lien entre révolution numérique et piratage qu'a illustrée récemment l'adoption de la loi Hadopi. Cet ensemble d'analyses a naturellement conduit les chercheurs – et les acteurs des filières concernées - à s'interroger sur les effets mais aussi les opportunités du numérique sur la diversification des modes de commercialisation de la musique, du cinéma, etc., et sur les formes de résistance ou à l'inverse d'adaptation au changement.

Par comparaison, la question de savoir comment les artistes et producteurs culturels eux-mêmes s'approprient ces nouveaux outils constitue un chantier qui reste largement à explorer, comme en attestent une série de travaux sur l'ethnographie du travail artistique, sur les nouveaux modèles économiques dans les industries culturelles, dans lesquels les contributions centrées sur le lien entre producteurs et numérique faisaient significativement figure de parent pauvre. Dans le champ de la photographie, les travaux des historiens de l'art ont certes permis d'aborder des questions telles que l'émergence des « nouveaux amateurs » ou encore les phénomènes de buzz, etc... Mais tout un pan demande là aussi à être exploré en ce qui concerne la disparition ou le déclassement de certains métiers (les tireurs, les iconographes...), ou la diversité des comportements face à l'innovation. Et cette exploration du travail artistique en régime numérique nous semble d'autant plus importante à mener que les univers numériques secrètent eux-mêmes des mythologies ou des croyances particulièrement efficaces qui peuvent en brouiller la lecture sociale : L'idée d'une concurrence frontale des professionnels par les amateurs dans le secteur de la photographie, de nouveaux modes de consécration par les réseaux sociaux dans le domaine de la musique illustrent de manière exemplaire la confusion qui peut s'installer entre les « grands récits » du numérique et la portée véritable de l'innovation technologique.

En définitive, s'intéresser à la façon dont le numérique impacte le travail artistique, c'est se poser des questions telles que l'identification des différentes postures des professions artistiques face à l'innovation, l'abaissement des droits d'entrée qu'est réputé offrir internet, la capacité de court-circuitage des *gate keepers* traditionnels, la démocratisation de la pratique créative, l'apparition de nouvelles configurations collaboratives en réseaux, le surgissement de formes esthétiques inédites, la résistance au changement, les nouvelles formes de construction de la réputation ou de la valeur, la redéfinition du « professionnalisme », etc.

II/ Questions abordées :

C'est à l'ensemble des questions soulevées par le travail artistique en régime numérique que souhaite se confronter ce colloque international, en privilégiant le cas de la photographie, du cinéma, de l'audiovisuel et de la musique. Les axes thématiques sont les suivants :

1) *Mutation des professions dans les secteurs de l'image et du son*

Comment les professions artistiques ont vécu le passage au numérique en terme d'identité, de pratiques et de revenus ? Comment se sont-elles appropriées les technologies numériques ? Comment se sont-elles formées ? Quels métiers ont disparu, quels autres sont apparus ? Comment les compétences requises ont évolué ? Les modes de coopération entre les cœurs de métiers à l'intérieur d'une même filière ont –ils évolué et assiste-t-on à de nouvelles formes de division des tâches ? Le numérique favorise t-il de nouvelles formes de régulation professionnelles ?

2) *Innovations technologiques, normes et conventions esthétiques*

Comment les innovations technologiques affectent les normes esthétiques ? Comment les créateurs s'approprient ou résistent aux nouvelles technologies ? Comment changent les critères d'appréciation de la qualité et de hiérarchisation des talents et des oeuvres ? Quelles sont les interactions entre l'émergence de standards technologiques et de standards esthétiques ?

3) *Nouvelles figures de l'amateur ?*

Le numérique brouille-t-il /redéfinit-il les frontières traditionnelles entre amateurs et professionnels, entre le consommateur et le producteur ? Le numérique démocratise-t-il la création artistique, notamment par la réduction des coûts d'acquisition du matériel, coût d'apprentissage, coût de diffusion ? Que recherche l'amateur quand il diffuse ses œuvres sur internet : notoriété artistique, engagement dans des dispositifs collaboratifs revendication de la paternité de l'œuvre, accès à un statut professionnel... ?

4) *Transformation des modèles économiques et organisationnels*

Le numérique engendre t-il de nouveaux *business models* ? A quelles restructurations des marchés assiste-t-on : concentration horizontale versus marchés de niches, longue traîne versus *block buster*, intégration verticale versus externalisation de la filière de production, apparition de

nouveaux leaders ? Quels rôles jouent les modes de tarification et notamment l'omniprésence d'une offre gratuite ? Quelles sont les nouvelles stratégies de captation des audiences (marketing viral, buzz...) ?

5) Mythologies et idéologies du numérique

Chaque mutation technologique s'accompagne de grands récits : par exemple affaiblissement des majors au profit des indépendants et même d'un monde de la gratuité porté par des citoyens créateurs, triomphe de la circulation d'œuvres libre de droits, diversité culturelle garantie par les réseaux de partage etc... Quelles est la dimension mythologique, idéologique et stratégique des discours véhiculés autour du numérique ? Comment ces discours émergent ? Comment sont-ils relayés ? Quelle est leur efficacité sociale ? Ont-ils un pouvoir autoréalisateur ?

III/ Modalités de réponse à l'appel à communication et calendrier :

Le colloque, pluridisciplinaire et international, se tiendra à l'Université d'Avignon du 24 au 27 mai 2011.

Les réponses à cet appel à communication devront être adressées au comité de sélection avant le 30 octobre 2010 dernier délai. Les propositions, rédigées en français ou en anglais, seront transmises en fichier RTF aux deux adresses suivantes :

leguern@aol.com (Philippe Le Guern, Professeur, Université d'Avignon)

clairE.gauzente@sciencespo-rennes.fr (Claire Gauzente, Professeur, IEP Rennes)

Elles contiendront obligatoirement le nom de leur auteur et la mention de son rattachement institutionnel, son adresse mail, un titre et un résumé d'une page maximum. La notification d'acceptation de la contribution sera communiquée le 30 novembre 2010, ainsi que l'ensemble des informations pratiques relatives au colloque, à l'accueil et à l'hébergement des participants.

Les textes retenus devront être adressés dans leur version finale aux organisateurs le 30 avril 2011.

Les exposés oraux pourront être donnés au choix en français ou en anglais : cependant, afin de faciliter la communication entre chercheurs issus de différentes aires linguistiques, il sera demandé aux contributeurs d'accompagner leur communication orale d'une présentation power point mettant en évidence les points saillants de leur exposé (en français pour les francophones et en anglais pour les francophones).